



AVIS DE DÉSIGNATION au conseil d'administration

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE CARDIOLOGIE ET DE PNEUMOLOGIE DE QUÉBEC – UNIVERSITÉ LAVAL

POSTE : COMITÉ RÉGIONAL SUR LES SERVICES PHARMACEUTIQUES (CRSP)

Conformément aux dispositions de la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales* (RLRQ, chapitre O-7.2), avis est donné pour la désignation d'un **pharmacien d'établissement** au conseil d'administration de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec – Université Laval par et parmi les membres du comité régional sur les services pharmaceutiques.

Conditions d'éligibilité

Toute personne membre du comité régional sur les services pharmaceutiques peut être candidate si elle remplit les conditions d'éligibilité suivantes :

1. résider au Québec;
2. être majeure (18 ans et plus);
3. ne pas être sous tutelle ou curatelle;
4. ne pas avoir été déclarée coupable d'un crime punissable de trois ans d'emprisonnement et plus au cours des cinq années précédentes;
5. ne pas avoir été déchu de ses fonctions comme membre du conseil d'administration d'un établissement ou d'une agence au cours des trois années précédentes;
6. ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction à la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (RLRQ, chapitre S-4.2) ou aux règlements qui en découlent au cours des trois années précédentes;
7. ne pas être membre du conseil d'administration d'une fondation de l'établissement;
8. Être un pharmacien qui exerce sa profession dans un centre exploité par un établissement.

Modalités de mise en candidature

Les membres du comité régional sur les services pharmaceutiques exercent leur droit de désignation lors d'une assemblée où la majorité des membres sont présents. Le comité régional sur les services pharmaceutiques doit faire parvenir à la présidente du processus de désignation une copie de la **résolution** indiquant le nom du pharmacien d'établissement désigné par et parmi les membres dudit comité, **AU PLUS TARD LE 10 NOVEMBRE 2022 À 17 HEURES**. Elle doit être accompagnée de l'original du **bulletin de présentation**, dûment rempli et signé par le candidat, et de la **fiche d'information** complétée par ce dernier.

* Les documents reçus par courriel sont acceptés s'ils ont été signés de façon manuscrite et numérisés.

La date de la désignation est prévue le : 11 NOVEMBRE 2022

Renseignements supplémentaires :

Présidente du processus de désignation
M^{me} Karine St-Germain
Conseillère cadre, Direction générale
2725, chemin Sainte-Foy Québec (Québec) G1V 4G5
Local : Y-8170 - Pavillon Marguerite-d'Youville
Numéro de téléphone : 418 656-8711, 3973
Courriel : karine.st-germain.iucpq@ssss.gouv.qc.ca

Signature de la présidente du processus de désignation

28 septembre 2022

Date